|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications (TSB)** | **Bureau de développement des télécommunications (BDT)** |
|  | Genève, le 15 avril 2021 |
| Réf.: | **Circulaire BDT/DKH/RME/084Circulaire TSB 305** | - Aux Administrations des États Membres de l'Union;- Aux Membres des Secteurs de l'UIT-T et de l'UIT-D;- Aux Associés de l'UIT-T et de l'UIT-D;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Courriel: | tsbevents@itu.int | **Copie:**- Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications;- Aux Directeurs régionaux des bureaux régionaux de l'UIT |
| **Objet:** | **Atelier virtuel de l'UIT sur la taxation des services numériques/OTT****(entièrement virtuel, 19-20 mai 2021, 12 h 00-16 h 00, heure de Genève)** |

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Union internationale des télécommunications (UIT) organisera un [Atelier de deux jours sur le thème de la taxation des services numériques/OTT](https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2021/0520/Pages/default.aspx), qui se tiendra de manière virtuelle les 19 et 20 mai 2021, dans le but d'échanger des renseignements et de faciliter les discussions sur les faits nouveaux présentant un intérêt pour les acteurs du secteur des télécommunications/TIC.

L'atelier se déroulera en anglais uniquement, avec sous-titrage en direct, et sera suivi de la réunion de la Commission d'études 3 de l'UIT-T, qui aura lieu du 24 au 28 mai 2021.

Il convient de rappeler que l'UIT a organisé il y a dix ans un [atelier conjoint sur la taxation des services de télécommunication et des produits connexes](https://www.itu.int/ITU-D/finance/work-cost-tariffs/events/tariff-seminars/Geneva_Taxation/Agenda.htm). Le marché des télécommunications/TIC ayant considérablement évolué depuis, cette question a suscité l'intérêt du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T), en particulier de la Commission d'études 3 de l'UIT-T, et du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D). Cet atelier offre l'occasion de réunir divers experts qui pourront échanger leurs vues et des renseignements sur les évolutions récentes dans ce domaine, afin de promouvoir la coopération et la coordination au niveau international.

La première session (points de vue des organisations multilatérales) aura pour objet de présenter en détail aux participants les mesures prises par d'autres organisations, notamment l'OCDE, en matière de taxation des services numériques/OTT.

La deuxième session (points de vue des professionnels du secteur) visera à étudier les données des expériences et les vues de plusieurs acteurs du secteur sur les questions ayant trait à la taxation des services numériques/OTT.

La troisième session (points de vue des milieux universitaires) aura pour objectif d'examiner l'état actuel des travaux de recherche universitaire sur les incidences économiques de la taxation des services numériques/OTT et de réfléchir aux enseignements qui pourraient être tirés des données empiriques.

Enfin, la quatrième session (points de vue des pays) sera l'occasion d'étudier certaines des approches adoptées par les régulateurs des télécommunications/TIC en matière de taxation des services numériques/OTT, et de réfléchir à la façon dont ces pratiques nationales peuvent faciliter la collaboration aux niveaux régional et international.

La participation à cet atelier est ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT ainsi qu'aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, et à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales.

Toutes les informations utiles concernant l'atelier (intervenants, liens pour l'inscription, modalités de connexion à distance, etc.) seront disponibles sur la [page web principale](https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2021/0520/Pages/default.aspx), qui sera régulièrement actualisée à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont priés de la consulter régulièrement pour prendre connaissance des dernières informations.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| *(signé)*Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) | *(signé)*Doreen Bogdan-MartinDirectrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) |